

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉVISION DU TAUX DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ

Conformément aux dispositions de la note d'information visée par L'AMMC en date du 16 juin 2025 sous la référence n° EN/EM/008/2025 relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné de Wafasalaf, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « B » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du 30 juin 2026 est de 2.91%

Ce taux est révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,31% augmenté d'une prime de risque de 60 pbs, soit 2,91% applicable à compter du 30 juin 2026 au 30 juin 2027.

Casablanca, le 30 juin 2026

Pour tout contact relatif à la communication financière:
Monsieur Vincent DUCHEMIN Directeur Pôle Finance
72, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ramallah, Casablanca - Tél. : 05 22 54 51 51

